

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
MOOG INC.

Moog Inc, ci-après le Vendeur, propose par la présente de fournir les articles et/ou services identifiés dans le devis, la proposition ou la reconnaissance exprimés sous condition de l'acceptation de l'Acheteur des Conditions générales de Vente suivantes (ci-après les «Conditions générales»). Le Vendeur, par le commencement de sa performance, ne doit pas porter atteinte à ses droits d'application de ces Conditions générales.

1. ACCEPTATION DE LA COMMANDE : Aucune des conditions générales de l'Acheteur ne peut en aucune manière modifier ces Conditions générales et ne pourra s'appliquer à cette transaction, sauf accord écrit spécifique sur le formulaire du contrat de vente du Vendeur. Toute condition générale ou bon de commande de l'Acheteur ne sera considéré(e) que comme une offre non contraignante envers le Vendeur sauf acceptation expresse de la manière prévue dans la phrase précédente, nonobstant un manquement du Vendeur à rejeter de manière expresse une telle offre, y compris le début de l'exécution par le Vendeur lorsqu'une telle offre est en suspens.

2. EXPIRATION DE L'OFFRE : Toute offre de vente du Vendeur est ferme à partir de trente (30) jours à partir de la date de l'offre sauf mention contraire spécifique dans l'offre du Vendeur ou accord exprimé par écrit de manière expresse au Vendeur. Ces offres du Vendeur peuvent changer sans préavis après cette période, sauf si elles sont précédemment retirées par le Vendeur.

3. MONTANT MINIMUM DE LA COMMANDE : Le montant minimum acceptable pour toute commande est de 150.00 €. L'acheteur est autorisé à regrouper plusieurs articles en un seul achat afin d'atteindre le montant de commande.

4. EXPÉDITIONS : Pour les commandes devant être livrées hors des États-Unis, le Vendeur et l'Acheteur acceptent d'appliquer les termes INCOTERMS 2010. La livraison sera effectuée à un point d'expédition FCAditioo

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
MOOG INC.

divulguer ces propriétés à un tiers ou toute autre partie n'ayant pas besoin de savoir, y compris les employés, sans consentement écrit préalable du Vendeur. Les titres de propriété de tous les outils, équipements de vérification et installations non fournis par l'Acheteur ou payés spécifiquement par l'Acheteur en tant qu'article distinct dans une commande restent ceux du Vendeur. De plus, le Vendeur n'accepte pas de soumettre à l'Acheteur comme conséquence de la Considération payée

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
MOOG INC.

la présente commande continue d'être valide et contraignant pour les parties à moins que l'exécution du reste de ladite commande soit rendue juridiquement impraticable et ne réponde plus aux objectifs des parties dans le cadre de la présente commande.

20. LOI APPLICABLE ET FORUM POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS : Le présent Accord et tous les droits non contractuels découlant de l'Accord ou en relation avec celui-ci ou son objet doivent être régies et interprétées à tous les égards : conformément au Droit anglais. Chacune des parties se soumettent à la juridiction exclusive des tribunaux anglais pour ce qui concerne toute réclamation ou question survenant en rapport au présent Accord, qui ne peut être résolu à l'amiable entre les parties

21. ATTRIBUTION : Sauf disposition contraire mentionnée de manière